

CONSEIL EXECUTIF

Trentième session

Point 6.3.1 de l'ordre du jour
provisoire

EB30/16
28 mai 1962

ORIGINAL : FRANCAIS

RAPPORT DU COMITE PERMANENT DU BATIMENT DU SIEGE
(Sixième session)

1. Le Comité permanent du Bâtiment du Siège, créé par la résolution EB26.R13,¹ a tenu sa sixième session à Genève le vendredi 18 mai 1962.

2. Etaient présents :

Dr L. Molitor

M. T. J. Brady, suppléant du Dr J. D. Hourihane

Dr A. O. Abu Shamma, Président du Conseil exécutif, ès qualités

En l'absence du Professeur Aujaleu, empêché, le Dr Molitor a été élu Président de cette session.

Rapport de la cinquième session

3. Le Comité a approuvé le rapport de sa cinquième session.

Rapport général

4. Le Comité a noté que la Convention avec la Succession de feu l'architecte Jean Tschumi et le Contrat avec l'architecte Pierre Bonnard, dont les projets avaient été examinés lors de sa cinquième session, avaient été signés le 6 avril 1962.

4.1 Le Comité a été informé de ce que les contrats avec les entreprises dont les noms lui avaient été indiqués avaient été signés ou étaient sur le point de l'être sans modifications notables des conditions telles que soumises au Comité.

4.2 Le Comité a pris note de ce que l'entreprise de gros oeuvre, la Compagnie française d'Entreprise, avait eu un certain retard dans ses travaux qui auraient dû commencer le 1er mai 1962. Il est cependant bien entendu que ce retard dans le

¹ Actes off. Org. mond. Santé, 106, 9.

